

AVIS DE CONCOURS

Direction de l'école Wahta'

Enseignant·e ressource

Régulier à temps plein, syndiqué
32,5 heures par semaine
Salaire annuel : Entre 52 072 \$ et 97 738 \$
Entrée en fonction : 18 août 2026

Numéro : 2026-32
Date d'affichage : 5 au 18 mars 2026, 16 h 00

DESCRIPTION DU POSTE

Le titulaire du poste agit à titre d'enseignant-ressource auprès des enseignants titulaires de diverses classes du préscolaire et du primaire. Il-elle collabore avec celui-ci à la planification, à l'organisation et à la mise en œuvre des activités d'apprentissage pour répondre aux besoins variés des élèves, en particulier ceux nécessitant un soutien particulier. Il-elle accompagne les élèves dans leurs apprentissages, propose des stratégies différenciées et travaille en concertation avec l'équipe-école afin de favoriser la réussite scolaire. Il-elle soutient également l'intégration des pratiques inclusives et veille à la mise en place d'un environnement propice à l'apprentissage, tout en valorisant la culture autochtone et en s'inscrivant dans les objectifs du projet éducatif. Il-elle peut également être amené à effectuer de la suppléance au besoin lors de l'absence d'un enseignant.

**La description complète des tâches est disponible sur demande.*



CONSEIL DE LA NATION
WENDAT

AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- 15 jours de maladies/obligations familiales

EXIGENCES

- Baccalauréat en éducation préscolaire et primaire;
- Détenir un permis d'enseignement permanent émis par le MEES pour l'enseignement préscolaire et primaire;
- 5 années d'expérience dans l'enseignement auprès d'élèves du préscolaire et primaire;
- Être apte à enseigner à plusieurs niveaux du primaire (atout)
- Connaissance de la culture wendat (atout);
- Excellente qualité du français parlé et écrit;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office.

QUALITÉS REQUISES

- Créativité
- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation aux situations particulières
- Discrétion et confidentialité
- Dynamisme
- Initiative
- Patience
- Relation interpersonnelle
- Rigueur
- Tact et diplomatie
- Autonomie
- Travail d'équipe

POUR POSTULER

Date limite : 18 mars 2026, 16 h 00
Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation wendat
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
rh@wendake.ca

WENDAKE.CA


Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNHW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

ACCESSIBILITÉ

- Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNW syndiqué·e·s SECNHW
- Aux employé·e·s temporaires Wendat ayant 120 jours travaillés
- Aux membres de la Nation Wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- Aux employé·e·s temporaires du CNW
- À la population